

quelqu'un ici est capable de me prouver que la multitude et la diversité des compagnies d'assurance ont permis jusqu'ici de réduire de façon sensible les taux d'assurance exigés du public. A mon avis, c'est exactement le contraire qui se produira. Si dix hommes s'affairent à accomplir la tâche d'un seul, il me semble que le coût sera porté vers la dixième puissance de dix. Je ne vois pas comment cela peut vraiment réduire les coûts ou assurer une meilleure protection au public canadien, ou aux citoyens de quelque pays que ce soit.

• (5.10 p.m.)

Ce n'est pas le seul exemple de double emploi. Une société après l'autre se dispute l'argent du consommateur, et l'on nous dit que cela va faire baisser les prix. Je n'en crois rien. Quand des sociétés fusionnent, c'est, dit-on, pour améliorer l'efficacité. Je ne vois pas comment on peut soutenir, d'une part, que la rationalisation amène l'efficacité et, d'autre part, qu'une concurrence accrue aboutit également à l'efficacité. C'est une contradiction dans les termes. On ne peut avoir les deux à la fois. A mon avis, il faut que ce soit l'un ou l'autre.

J'aimerais vous donner un exemple d'une industrie ou d'une activité qui possède bon nombre de débouchés et différentes marques de commerce, l'industrie du carburant. Bien des sociétés estiment nécessaire d'installer une station-service à tous les coins de rue du pays, sous prétexte de concurrence. Nous avons presque tous remarqué qu'à part quelques rares entreprises de vente au rabais, la plupart des compagnies de carburant semblent vendre leurs produits exactement aux mêmes prix. En fait, on dit qu'il n'y a guère de différence entre leurs produits. Toutefois, si faibles que soient les différences de qualité et de service, on tend à en exagérer l'importance dans cette industrie, comme d'ailleurs dans le domaine des assurances.

On trouve un autre exemple de duperie semblable sur le marché des désodorisants. Les gens semblent croire qu'en achetant une marque donnée de déodorant, ils auront une odeur de rose—je ne parle pas de moi, bien sûr. Il y a un nombre infini de marques sur le marché, et cela semble stimuler la concurrence. Toutefois, c'est à peu près tout ce qui en résulte, à moins que ce ne soit pour enrichir les fabricants. Le savon est un autre exemple. Beaucoup...

**M. Wahn:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je me demande ce que les remarques du député ont à voir avec le bill, qui concerne une compagnie d'assurances. Je sais bien qu'il lui est peut-être difficile de trouver quelque chose de nouveau à dire à ce

[M. Rose.]

sujet, mais nous préférerions qu'il ne s'écarte pas de la substance du bill. Les remarques du député sur le savon et les désodorisants n'ont rien à voir avec les assurances, du moins pas avec le genre d'assurances en question.

**M. Rose:** Monsieur l'Orateur, je conviens avec le député de Saint-Paul (M. Wahn), qui vient d'invoquer le Règlement, que je me suis en effet permis une petite digression, mais c'était afin de tirer les choses au clair, si je puis dire. J'ai pensé aussi que c'était peut-être là un exemple connexe de ce qui se passe dans bien d'autres industries. Toutefois, que le député se rassure. J'en resterai là, car je ne voudrais pas le gêner. Il a droit, je pense, d'entendre discuter les mérites du bill dont il est parrain; je reviens donc à mes moutons.

Ce que je veux dire, en fait, c'est qu'il est bien difficile dans ce genre d'industrie de justifier qu'une autre firme étrangère s'introduise sur le marché canadien en prétextant qu'elle va fournir un meilleur service aux Canadiens. J'ai essayé de faire comprendre qu'au lieu d'avoir une pénurie de compagnies d'assurances, nous en avions déjà trop; que cette multiplicité de compagnies n'a nullement accru l'efficacité des opérations ni contribué à la réduction des primes.

Au lieu de nous voir approuver ce genre de bill, les Canadiens préféreraient, j'en suis sûr, qu'on entreprenne une étude semblable à celle faite par la Commission royale d'enquête sur l'assurance frais médicaux, dite Commission Hall, afin de voir si, oui ou non, nous avons réellement besoin au pays de services accrus dans le domaine de l'assurance en général. On nous dit constamment, me semble-t-il, qu'il y a pénurie de fonds pour la construction de maisons ou d'écoles, ou pour assurer certains services essentiels. Et pourtant, les compagnies d'assurances peuvent construire des édifices immenses pour loger leur personnel de bureau toujours plus nombreux et qui, à mes yeux, ne fait pas grand-chose, sauf gratter du papier.

Si une commission semblable était chargée d'enquêter sur cette question, elle conclurait sans doute que si l'on instituait un régime public d'assurance générale, un peu comme le régime d'assurance-automobile en Saskatchewan, par exemple, les Canadiens seraient mieux desservis. C'est un service nécessaire. A mon avis, les compagnies d'assurance ont tendance à s'enrichir en exploitant en général la souffrance réelle ou imaginaire des gens ou, plus particulièrement, leur besoin de sécurité.